



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 3280

Texte de la question

FONCTION PUBLIQUE ET PROMOTION SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Bruno Gilles, pour le groupe de l'UMP.

M. Bruno Gilles. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Ministre de la fonction publique.

Monsieur le ministre, la fonction publique a longtemps permis aux Français de toutes origines d'accéder à des carrières motivantes et variées, fournissant ainsi à l'État un très grand nombre de serviteurs compétents et motivés. Aujourd'hui, on s'interroge pourtant sur la capacité de l'administration à poursuivre dans cette voie. Après le succès du PACTE, vous avez présenté la semaine dernière le projet " Parrainage pour la fonction publique " qui tend à aider les jeunes issus de milieux défavorisés à préparer les concours. Destinée à valoriser la voie des études, cette initiative vise aussi à montrer que l'administration reste la voie de promotion sociale qu'elle a été par le passé.

Monsieur le ministre, quelles sont les actions entreprises par le Gouvernement pour que la fonction publique représente la nation dans toutes ses composantes et que les jeunes issus de milieux défavorisés puissent bénéficier d'une véritable égalité des chances ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la fonction publique.

M. Christian Jacob, *ministre de la fonction publique*. Je sais, monsieur le député, combien vous êtes attaché à résoudre le problème que pose la situation actuelle. En effet, alors que toute une partie des jeunes intégrait traditionnellement la fonction publique, les jeunes rencontrent aujourd'hui des difficultés pour y parvenir puisque l'on compte à peu près 70 % de surdiplômés aux concours de catégorie C. Le résultat est qu'il faudrait, d'un côté, assurer à ces jeunes un salaire qui corresponde à leur niveau de compétences, et, de l'autre, trouver une solution pour ceux qui auraient pu intégrer la fonction publique et qui, dans ces conditions, ne peuvent plus y parvenir.

Pour résoudre cette dernière difficulté, nous avons institué le PACTE, qui est un équivalent de l'apprentissage dans la fonction publique. Aujourd'hui, 20 % des jeunes recrutés en catégorie C le sont par cette voie. Par ailleurs, nous mettons en place un système de parrainage : j'ai ainsi demandé la semaine dernière aux trente-cinq directeurs des écoles de service public de s'engager à parrainer mille jeunes issus de quartiers difficiles pour la préparation des concours de la fonction publique, afin d'assurer une carrière à ces jeunes.

Alors que depuis dix ans, aucun accord n'avait été signé dans la fonction publique, nous en avons conclu deux en moins d'un an, l'un sur le pouvoir d'achat, l'autre sur la formation, en même temps que nous recrutons des jeunes grâce au système d'apprentissage et mettons en place un parrainage pour les jeunes issus de quartiers difficiles. Notre majorité peut en être fière et elle n'a pas à se préoccuper de ceux qui glosent sur un tel résultat ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3280

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 21 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 février 2007